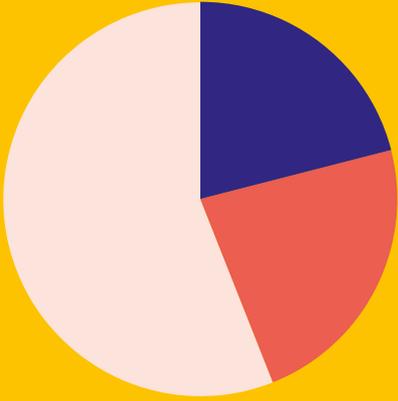
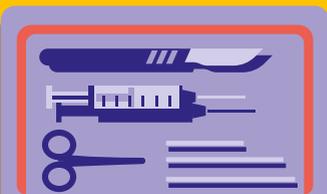
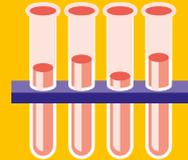
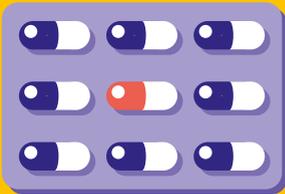


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016 ÎLE-DE-FRANCE



2016



ÉDITO



En 2016, notre offre francilienne s'est enrichie de deux dispositifs complets que sont le projet Santé Filière TECHnique (SAFITECH) et le lancement de la cartographie des métiers, base de réflexions pour nos politiques d'amélioration des compétences des agents dans les années à venir.



La maquette du programme d'actions régionales a été entièrement revue, accompagnée d'une affiche synthétique des formations.

Enfin, 2016 est la première année de déploiement de notre projet régional stratégique 2016-2019.

WLADIMIR TREMOLIERES

PRÉSIDENT ILE-DE-FRANCE

RACHID TOUIL

VICE-PRÉSIDENT

SOMMAIRE

Fonds et formation	p. 4
Parcours et compétences	p. 6
Réseaux et proximité	p. 12
Chiffres clés 2016	p. 16

UNE EXPERTISE POUR GÉRER ET FINANCER ÉTABLISSEMENTS ET COLLECTE

133 établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics adhérents au 2,1 % – Plan de formation en région Île-de-France et emploient en 2016, 84 094 agents de la fonction publique hospitalière.

Concernant le Développement professionnel continu médical (DPC M), 22 établissements confient leur contribution à l'ANFH Île-de-France. Ils consacrent à son financement 0,50 % ou 0,75 % de leur masse salariale médicale selon qu'ils soient respectivement Centre Hospitalier Universitaire ou Centre Hospitalier.

L'ANFH, OPCA DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

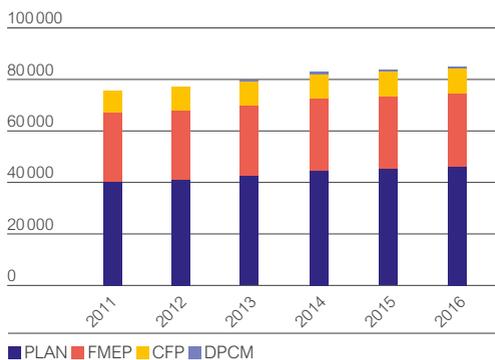
- mobilise des fonds mutualisés au service des projets de formation des établissements et des agents ;
- noue des partenariats et recherche des financements complémentaires ;
- contribue à l'optimisation des budgets formation ;
- prend en charge l'avance de frais, le règlement des factures et des frais.

L'ANFH COLLECTE ET GÈRE 5 FONDS

- le 2,1 % – Plan de formation ;
- le 0,6 % – FMEP dédié aux études promotionnelles ;
- le 0,2 % – CFP/BC/VAE ;
- le 4,8 % – ESAT (formation des travailleurs handicapés accueillis) ;
- le 0,5 % – 0,75 % – DPC médical.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE

PAR FONDS DEPUIS 2011



En 2016, le total des cotisations s'élève à 85 385 K€ contre 84 098 K€ en 2015, soit une augmentation de 1,5 %. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée au niveau national (1,3 %).

152

ÉTABLISSEMENTS COTISANTS
AU 0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES
ET 0,2% – CFP/VAE/BC

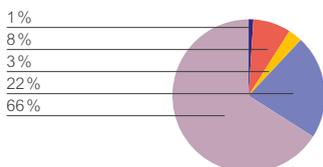
87,5%

ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
AU 2,1% – PLAN DE FORMATION

89,9%

D'AGENTS DE LA FPH EMPLOYÉS
PAR LES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

RÉPARTITION DE LA COLLECTE 2,1% – PLAN DE FORMATION PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



■ Moins de 50 agents
■ De 50 à 149 agents

La délégation enregistre 46 277 K€ de cotisations au titre du 2,1% – Plan de formation, qu'elle gère pour le compte des établissements adhérents. 66% de ce montant provient des établissements de plus de 1 000 agents.

RÉPARTITION DE LA COLLECTE 0,5% OU 0,75% – DPC MÉDICAL PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



■ De 150 à 299 agents
■ De 300 à 999 agents

En 2016, les cotisations versées au titre du DPC médical s'élèvent à 1 139 K€ et concernent principalement les établissements de 1 000 à 4 999 agents.

RÉPARTITION DE LA COLLECTE 0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES ET 0,2% – CFP/VAE/BC PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT



■ De 1 000 à 4 999 agents
■ Plus de 5 000 agents

Les cotisations versées au titre du 0,6% – Fmep et du 0,2% – CFP/VAE/BC s'élèvent respectivement à 28 456 K€ et 9 486 K€. Les établissements de plus de 300 agents contribuent à 94% du total de ces cotisations.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS PLAN PAR SECTEUR



■ Médico-social : Personnes âgées
■ Sanitaire

La délégation compte 133 établissements adhérents au Plan de formation sur 152 cotisants, soit un taux d'adhésion de 87,5%.

43%

DES ÉTABLISSEMENTS
appartient
au secteur Sanitaire

■ Social/Médico-social :
Handicap-Enfance-Famille

Le secteur sanitaire représente 44% des établissements adhérents et 90% des effectifs couverts.

85 385 K€

COLLECTÉS PAR L'ANFH ÎLE-DE-FRANCE

46 277 K€

2,1% – PLAN DE FORMATION

28 456 K€

0,6% – ÉTUDES PROMOTIONNELLES

9 486 K€

0,2% – CFP/VAE/BC

26 K€

4,8% ESAT

1 139 K€

0,5% OU 0,75% – DPC MÉDICAL

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 2,1 % – PLAN DE FORMATION

Au titre du plan de formation, l'ANFH Île-de-France collecte plus de 46 millions d'Euros auprès de ses adhérents.

Huit collaborateurs sont chargés de répondre aux demandes de prise en charge de ces établissements et ont vocation à les conseiller.

L'ANFH, OPCA DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Pour accompagner les établissements adhérents dans la mise en œuvre de leur plan de formation, l'ANFH, OPCA de la fonction publique hospitalière :

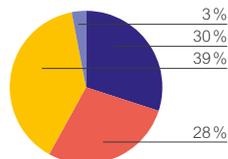
- assure une veille juridique et sectorielle ;
- met à disposition des établissements et des agents des outils et supports d'information et propose une offre de formation prête à l'emploi ;
- soutient et professionnalise les acteurs de la formation met à disposition le logiciel Gesform, logiciel de gestion... ;
- propose Gesform, le logiciel de gestion de la formation destiné aux équipes formation et aux pôles.

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR CATÉGORIE D'EMPLOI



39%

DES STAGIAIRES appartient à la catégorie C.



■ A ■ B ■ C ■ Autres

En 2016, 38% des stagiaires ayant bénéficié d'une action de formation au titre du 2,1% – Plan de formation sont des agents de catégorie C, contre 39% en 2015.

RÉPARTITION DES DÉPARTS, HEURES, CHARGES ET ARF* PAR TYPE

	DÉPARTS	HEURES	CHARGES (€)	% CHARGES	ARF (€)*
TYPE 1	2 149	108 848	1 479 081	30,2 %	362 364
TYPE 2A	17 321	187 212	4 511 725	9,9 %	104 591
TYPE 2B	8 143	128 776	3 210 314	7 %	194 011
TYPE 2C	55 232	796 160	18 935 834	41,4 %	1 254 792
TYPE 3	795	60 548	1 218 044	2,7 %	357 277
TYPE 4	1 162	985 406	15 718 828	34,4 %	18 007 266
TYPE 5	76	28 258	613 161	1,3 %	382 319
TYPE 8	28	930	18 398	–	7 923

Les charges de formation sont principalement consacrées aux actions de type 2c et de type 4, qui représentent respectivement 41 % et 34 % du total des charges.

Typologie des actions de formation

(décret du 21 août 2008):

Type 1 Actions de formation professionnelle initiale.

Type 2a Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation immédiate au poste de travail).

Type 2b Actions de développement des connaissances et de la compétence (adaptation à l'évolution prévisible des emplois).

Type 2c Actions de développement des connaissances et de la compétence (développement des connaissances et compétences et acquisition de nouvelles connaissances et compétences).

Type 3 Actions de préparation aux examens et concours des fonctions publiques.

Type 4 Études promotionnelles.

Type 5 Actions de conversion.

Type 8 VAE.

*ARF: Accords sur recettes futures

RÉPARTITION DES CHARGES PAR NATURE DE DÉPENSES



57%

ENSEIGNEMENT



4%

DÉPLACEMENT



39%

TRAITEMENTS

84 906

DÉPARTS EN FORMATION EN 2016

57,5 %

DES AGENTS DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ONT ACCÉDÉ À LA FORMATION EN 2016

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE ÉTUDES PROMOTIONNELLES

Les études promotionnelles sont des actions de formation qui permettent d'accéder aux diplômes et certificats nécessaires pour exercer certains postes de la fonction publique hospitalière (infirmier, cadre de santé, aide-soignant...). La liste est fixée par arrêté ministériel.

PRIORITES RÉGIONALES

La délégation Île-de-France a comme priorité d'accompagner de manière personnalisée chaque établissement francilien, y compris l'AP-HP, dans le cadre du « guichet unique » qui centralise les demandes de financement des études promotionnelles. Les fonds disponibles¹ sont mobilisés et les conseillers aident à la constitution des dossiers.

1. FORMEP, FMER, CNSA, FIPHFP, Emplois d'Avenir

Au total, 1 109 dossiers ont été accordés dont 778 pour l'AP-HP

La politique régionale de financement des études professionnelles vise à :

- garantir la prise en charge de la 3^e année suite à un CFP ;
- accompagner les « études promotionnelles » hors établissement d'origine ;
- déplaçonner les seuils de prise en charge des enveloppes FMER et FORMEP.

DIX PREMIERS DIPLÔMES PRÉPARÉS DANS LE CADRE DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES

DIPLÔMES	NOMBRE EP 2016	NOMBRE EP 2015	TAUX D'ÉVOLUTION 2016/2015
DE INFIRMIER	997	1 024	-2,6%
DIPL. CADRE DE SANTÉ	330	307	7,5%
DEAS	227	183	24%
DE INFIRMIER ANESTHÉSISTE	208	182	14,3%
CAFERJUIS	55	49	12,2%
DE IBODE	53	38	39,5%
DE PUÉRICULTRICE	48	29	65,5%
DE ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ	40	38	5,3%
DEAP	40	64	-37,5%
DEASS	32	23	39,1%
AUTRES	164	132	24,2%
TOTAL	2 194	2 069	6,0%

En 2016, la délégation compte 2 194 études promotionnelles en cours de financement contre 2 069 en 2015, soit une progression de 6%. Le diplôme d'État d'infirmier est le diplôme le plus préparé (45% de l'ensemble des études promotionnelles), suivi du diplôme de cadre de santé (15%).

RÉPARTITION DES ÉTUDES PROMOTIONNELLES PAR FONDS (EN COURS ET ACCORDÉES EN 2016)

FONDS	EP EN COURS	EP ACCORDÉES
SUR LE 2,1% ; 0,6%	2 037	944
SUR LE 0,2%	157	74
TOTAL	2 194	1 018

Sur 2 194 études promotionnelles en cours de financement, 1 018 ont été accordées dans l'année. La source de financement provient essentiellement du 2,1% – Plan de formation des établissements et du guichet unique ANFH.

2 194

ÉTUDES PROMOTIONNELLES
EN COURS DONT

1 018

DOSSIERS ACCORDÉS EN 2016

PARCOURS ET COMPÉTENCES

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 0,2% – CFP/VAE/BC

DÉPARTS EN FORMATION

DANS LE CADRE DU 0,2% – CFP/BC/VAE

Cette contribution finance le Congé pour formation professionnelle (CFP), le congé pour Validation des acquis de l'expérience (VAE) et le congé pour Bilan de compétences (BC).

Le CFP ouvre aux agents de la FPH, la possibilité de financer à leur initiative des formations à visée professionnelle distinctes de celles prévues au Plan de formation de l'établissement (reconversion, réalisation d'un projet personnel...). Ces financements sont sollicités

61,3%

DE DOSSIERS ACCEPTÉS (HORS BC)

499

CFP *
(DOSSIERS CLASSIQUES)

124

VAE *

157

ÉTUDES
PROMOTIONNELLES *

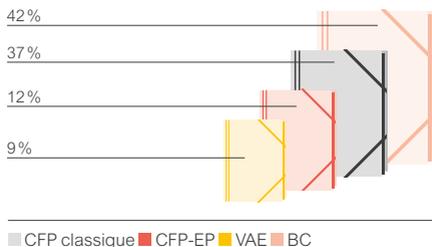
556

BILANS DE COMPÉTENCES *

* Nombre de dossiers en cours

RÉPARTITION DES DOSSIERS EN COURS

EN 2016 PAR DISPOSITIF



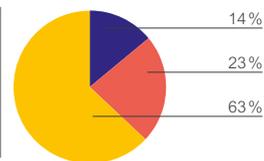
Avec 499 dossiers en cours de réalisation en 2016, le CFP classique représente 37% des dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP.

RÉPARTITION DES DOSSIERS EN COURS

EN 2016 PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

63%

DES DOSSIERS
concernent la catégorie C.



■ A ■ B ■ C

Les dossiers pris en charge au titre de l'agrément CFP concernent principalement les agents de catégorie C (63%), suivis des agents de catégorie B (23%).

PARCOURS ET COMPÉTENCES

ACCOMPAGNER ET CONSTRUIRE 0,5 % OU 0,75 % DPC MÉDICAL

DPC MÉDICAL

Le DPC est un dispositif de formation réglementé initié par la loi HPST (2009) pour garantir la qualité et la sécurité des pratiques des professionnels de santé. La loi de modernisation de notre système de santé (2016) fait évoluer le DPC d'une logique de programme vers une logique de parcours. Les professionnels de santé ont l'obligation de s'engager dans un parcours triennal de DPC. Pendant cette période de 3 ans, chaque professionnel de santé doit

participer *a minima* deux actions parmi des actions de formation, des actions d'analyse de pratiques et des actions de gestion des risques. Au moins une de ces actions doit répondre aux orientations nationales prioritaires définies dans l'arrêté du 8 décembre 2015, être déposée sur la plateforme de l'ANDPC, être assurée par un organisme de DPC et utiliser l'une ou l'autre des méthodes HAS.

+2 200

DOSSIERS FINANCÉS
AU TITRE DE L'AGRÈMENT
DPC MÉDICAL, DONT :

81%

CONCERNANT LES MÉDECINS

19%

CONCERNANT LES PHARMACIENS

<1%

CONCERNANT LES AUTRES
CATÉGORIES (PRATICIENS À DIPLÔME
HORS UNION EUROPÉENNE...)

ÉCHANGER ET MUTUALISER L'ACTION DE L'ANFH ÎLE-DE-FRANCE

L'échange entre professionnels autour des thèmes de formation à promouvoir dans le programme régional se réalise tout au long des rencontres, séminaires, journées et ateliers.

RÉSEAUX, GROUPES DE TRAVAIL, COMMISSIONS

→ **49** participants au séminaire des instances régionales

→ **4** journées interdépartementales : journées d'information à destination des DRH, Responsables et chargés de formation : 95 participants

→ **3** ateliers techniques consacrés à la gestion de fonds, aux dispositifs individuels et aux applications informatiques : 30 participants

→ **2** ateliers DPC : 13 participants

→ Information DPC Complémentaire : **5** déplacements en établissement

ACTIONS DE FORMATION RÉGIONALES

61 ACTIONS

799 STAGIAIRES

Les 5 premières thématiques :

→ Parcours professionnel et compétences clés : **108** formés

→ Prévention des RPS – module 3 : « Le rôle du CHSCT dans la prévention des RPS » : **73** formés

→ Formation à la démarche palliative et à l'accompagnement en fin de vie des personnels en dehors des services spécialisés : **50** formés

→ Prévention des RPS – module 4 « Management et prévention des RPS » : **47** formés

→ Tuteurs de stage encadrant des étudiants paramédicaux : **45** formés

MANIFESTATIONS RÉGIONALES THÉMATIQUES

3 MANIFESTATIONS RÉGIONALES

129 PARTICIPANTS

→ Cap sur la professionnalisation :

dispositif SAFITECH (**40** participants).

→ Les GHT : l'ANFH vous accompagne dans la réorganisation de votre service de formation (**27** participants)

→ Apprendre par le numérique dans le secteur de la santé (**62** participants)

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

→ Parcours Achat : **14** agents formés (1 groupe)

→ Dispositif compétences clés : **108** agents formés sur la formation « Parcours professionnel et compétences clés » en intra (13 groupes) et **42** en inter-établissement (3 groupes).

→ Formation « Accompagnement des établissements compétences clés » en complémentarité de la formation suivie en inter établissement par leurs agents : **13** professionnels formés

→ Expérimentation « EHPAD PANIC » : **29** agents formés (2 groupes).

ÉCHANGER ET MUTUALISER L'ACTION DE L'ANFH ÎLE-DE-FRANCE

PROJET STRATÉGIQUE RÉGIONAL

2016-2019

L'année 2016 s'ouvre avec un nouveau projet stratégique ANFH Île-de-France.

Dans un contexte où les attentes des établissements, des agents et des partenaires se renforcent et où les contraintes évoluent rapidement, l'ANFH Île-de-France se devait d'affirmer une ambition à la hauteur des besoins exprimés par ses établissements adhérents.

Dès cette première année, nous avons promu la professionnalisation des personnels de la filière technique avec le dispositif complet SAFITECH, continué la diffusion de Compétences clés savoirs de base avec de nouveaux établissements qui reprennent le dispositif. La cartographie des métiers a été lancée avec un soutien de la FHF, de la Région IDF et un partenariat avec l'ARS. Les analyses de ce travail nous conduiront à proposer et adapter les dispositifs de formation déjà identifiés dans les axes du projet stratégique.

Enfin, un travail soutenu est mené afin d'assurer le financement de la troisième année d'études IDE financée sur les fonds du CFP.

Feuille de route des années 2016-2019 le projet stratégique et opérationnel de l'ANFH Ile-de-France s'articule autour des axes du national :

1 – Se former – se réaliser

Soutien à l'évolution des compétences de tous les agents ; développement de la certification, des parcours qualifiants et de la promotion professionnelle.

2 – Anticiper – soutenir

Renforcement de l'articulation de la formation avec les stratégies des établissements de la Fonction Publique Hospitalière (FPH).

3 – Connecter – partager

Multiplication des points d'accès à la formation et à nos services pour les agents et les établissements de la Fonction publique hospitalière (FPH).

S'il reprend les axes du national, le projet stratégique et opérationnel francilien va se décliner en 8 ambitions et 20 propositions concrètes. Quelques exemples de propositions :

→ Garantir l'accompagnement de la prise en charge de la 3^e année d'étude IDE, suite à un CFP (sous conditions notamment de non redoublement) via la mise en place d'une enveloppe dédiée sur fonds mutualisés (échéance 2017 / 2019).

→ Cartographie des métiers (échéance 2017 / 2019)

→ Déploiement et promotion du projet SAFITECH échéance 2016 / 2018

→ Professionnalisation des métiers administratifs

Ce projet s'accompagne d'indicateurs de suivi.

Ces derniers s'inscrivent comme des instruments de pilotage et de progrès et non comme des instruments de contrôle.

Ils vont permettre de mesurer l'effort de l'ANFH Île-de-France dans la réalisation de ses ambitions.



DES OUTILS AU SERVICE DES PROFESSIONNELS ANFH.FR/ILEDEFRANCE

Le site internet de l'ANFH Île-de-France permet aux adhérents de consulter l'offre de formation clés en main, de s'informer sur les événements et réunions proposés et organisés par la délégation.

Il est également possible d'accéder aux guides et outils méthodologiques réservés aux établissements adhérents dans la rubrique « publications » et « nos autres sites ».



133

ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
À L'ANFH ÎLE-DE-FRANCE

57,5 %

TAUX D'ACCÈS
À LA FORMATION

ADHÉRENTS

87,5 % ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
2,1 % – Plan de formation soit 89,9 % des agents
de la FPH de la région

21 ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS
au DPC médical

84 906 DÉPARTS EN FORMATION
AU TITRE DU PLAN DE FORMATION

499 DOSSIERS CFP EN COURS DE FINANCEMENT
(DOSSIERS CLASSIQUES) *

124 DOSSIERS VAE
EN COURS DE FINANCEMENT *

556 BILANS DE COMPÉTENCES
FINANCÉS*

2 194 ÉTUDES PROMOTIONNELLES
FINANCÉES**

DONNÉES FINANCIÈRES

85 385 K€
COLLECTÉS EN 2016

Répartition

46 277 K€ 2,1 %
PLAN DE FORMATION

28 456 K€ 0,6 %
FMPE

9 486 K€ 0,2 %
CFP/VAE/BC

26 K€ 4,8 %
ESAT

1 139 K€ 0,5 % OU 0,75 %
DPC MÉDICAL

* Dans le cadre du 0,2 % – CFP/BC/VAE

** Tous fonds confondus

